AFFAIRE N°5 - Passation d'un contrat avec Madame Veuve ZANEGUY Emmanuel, pour l'exploitation des circuits de ramassage scolaire BOIS DE NEFLES/ST.DENIS et COMMUNE PRIMA/ST.DENIS. - Passation d'avenants avec divers entrepreneurs assurant le ramassage scolaire à Saint-Denis et dans les écarts, pour l'année scolaire 1976/1977.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de m'autoriser à passer :
- Un contrat avec Madame ZANEGUY Emmanuel pour l'exploitation des circuits : BOIS DE NEFLES/ST.DENIS et COMMUNE PRIMA/ST.DENIS (anciennes lignes de la TRANS-TAX).

- Des avenants avec les transporteurs qui assurent le ramassage scolaire pour la campagne 1976/1977.

Les élèves transportés bénéficient de la subvention de l'Education Nationale.

W CODATDADA		ELEVES SUBVENTIONNES
- M. GOBALRAJA Francis - M. SAUTRON Raphaël	(circuit N°1)	369
	(circuit N°2)	483
- Mme ZANEGUY Emmanuel	(ciruuit N°3)	273
- Mme ZANEGUY Emmanue1 - RAPID-TRANSPORTS 'M. MOUTOUSSAMY Emile - DIONY-TRANSPORTS - STUD	(circuit N°4)	,
	(circuit N°5)	256
	(circuit N°6)	181 /
		7 202
	(circuit N°7)	~ /200
36	(circuit N°8)	573
- Mme ZANEGUY Emmanuel - SETCOR	(circuit N°9)	10
	(circuit N°10)	41
		2 598

La dépense correspondante prise en charge par l'Education Nationale et la Commune dans la proportion respective de 65% et 35% sera imputée sur les disponibilités du chapitre 944 du budget communal - articles 026 et 6 455.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADORTE A L'UNANIMITE.

Pour le Préfét et pardéligation
Le Durécteur des Finances
et des Gelectivités Locales
Lagré: Paul PASTOR
Pour ropre conforme
Laint Denis le 6 janvier 1977
L'Chef de Burean délègue

J. 4 A COSTÉ